Histoire Complète de l'Affaire HUMBERT-CRAWFORD

65, avenue de la Grande-Armée ; 14, avenue Parmentier ; 45, rue Blomet ; 30, rue Chapon ; 30, passage Charlotte ; 110, avenue de Saint-Ouen ; 348, rue de Bagnolet.

Dans la banlieue de Paris, trois immeubles :

42, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine, 8, chemin des Bas, à Asnières ; 42, rue Roisny, à Fontenay-sous-Bois.

En province, trois immeubles ou plutôt trois propriétés :

Le château des Vieux-Baux, à Dammarie-les-Lys, près Melun ; la ferme d'Arconville, près Melun ; le domaine de Coleyrac.

De plus, la Rente viagère, dont les Humbert-Dauriguac étaient les directeurs fondateurs, se répartit en plus de vingt-deux immeubles à Paris et une trentaine en province. Voici l'énumération des immeubles de Paris :

15 et 17, rue Auber — 34, rue Caumartin — 50, boulevard Arago — 21, rue de Belleville — 93, rue Boissy — 52, rue Boursault — 3, rue Clément — 4 bis, 6 et 8, boulevard de Clichy — 216, rue Croix-Nivert — 11, rue de la Forge-Royale — 19, avenue de la Bourdonnais — 84, rue des Morgues — 26, rue Montsouris — 30, rue du Pré-Saint-Gervais — 40, rue de Provence — 22, passage Saulnier — 49, rue du Val-de-Grâce — 209, rue de Charenton.

Et encore ce n'est pas tout. Chaque jour amène la découverte d'un nouveau bien.

C'est ainsi que notre correspondant particulier de Nantes nous a écrit :

Mme Humbert possède deux immeubles à Nantes. L'un, situé rue Lekain, est une maison de trois étages, habitée actuellement par Mme Gaillard de Monmajgère. Cette maison a été achetée il y a trois ans à M. Marcia qui n'habite plus Nantes. Elle vaut quatre-vingt-dix-huit mille francs et rapporte environ six mille francs. Le second est un petit hôtel, situé rue Lamoque-Pagnol, avec un beau jardin y attenant. Il vaut dix-huit mille francs et est loué cinq cents.

Ces deux immeubles sont imposés au nom de M. Eugène Humbert, 65, avenue de la Grande-Armée, à Paris. La Rente viagère possède une propriété à Pornichet, quai Hennecart, qui a été achetée 30.000 francs, il y a cinq ans, à M. Gaudon, ancien inspecteur des prisons, demeurant à Paris. Cette propriété est située trois mois seulement après que M. Dumont voulut la louer au montant 2.500 francs. Elle est louée actuellement 1.000 francs. Je tiens ces détails de M. Gallas, huissier-gérant des immeubles, qui a déclaré que toutes les correspondances étaient signées Dumont pour la Rente viagère et Girard pour Humbert.

Les baux sont signés Romain Dauriguac.

M. Gallas m'a dit en outre que les affaires étaient très dures avec eux en ce qui concerne les paiements et les réparations.

Après l'ouragan de février 1903, qui causa de grands dégâts partout, il fut fallu écrire de nombreuses lettres pour obtenir les réparations indispensables aux toitures. M. Girard discutait les devis avec une grande parcimonie et une évidente expérience des travaux.

Ah ! elle a eu un joner de l'héritage Crawford, Mme Humbert !

De Toulon, un autre correspondant nous dit :

J'apprends que les Humbert-Dauriguac possèdent à Toulon, sur la route de Hyères, un vaste propriété « la Thérèse », dont il n'a pas encore été parlé aulle part. C'est une gazette locale, « Les Coulisses » qui a découvert la chose.

Cette propriété, vaste de plus de neuf hectares, arrosée par une rivière, fut acquise il y a une dizaine d'années, au prix de 80.000 francs, mais les Dauriguac n'ont jamais voulu qu'elle fut cultivée ou entretenue, malgré les nombreux ordres donnés à ce fait. L'habitation, très confortable, est au milieu d'un petit parc.

Un ancien conseiller municipal, M. Carbonnel, avait la surveillance de la propriété. Il était entré en relations avec Romain Dauriguac, lorsque la municipalité Ferraro voulut acquérir « la Thérèse » pour y construire un hôpital, mais il se heurta à un refus. Sacd de la Thérèse, M. Carbonnel, Louis Dauriguac, vint, il y a cinq ans, y habiter durant quelques mois, à son retour de Madagascar. Puis il a la se fixer au Tonkin.

Les Coulisses ajoutent qu'une dame appartenant à la bonne société toulonnaise avait prêté aux Humbert un certain nombre de cent mille francs, dont elle ne servait très régulièrement les intérêts au taux de cinq pour cent.

Enfin, « nous nous demandons ! » — les époux Humbert possédaient depuis le mois de janvier 1896, au Pecq, en contre-bas de l'église, une villa qui se nomme la villa Sabran. La maison d'habitation porte le numéro 1 de la rue Bellevue.

C'est dans cette villa que s'était retiré M. le sénateur Humbert qui y mourut en septembre 1894. Et ses deux filles vinrent s'y installer, et y demeurèrent pendant plusieurs mois. Un jardinier, M. Duchat, était chargé de la garde de la propriété, en l'absence des maîtres qui après le départ de la famille Emile Dauriguac, en firent au Pecq que de rares apparitions.

Dans le courant de 1899, M. Duchat vit venir un jour M. et Mme Humbert, accompagnés d'un inconnu que les valets de pied dirent être M. Du Buit. Ce fut la seule personne étrangère à la famille qu'il aperçut jamais à la villa.

Le jardinier avait affaire au gérant de M. Humbert. Ce fut, après M. Bailleau, qui mourut en janvier 1901, M. Girard, le cousin du Humbert.

L'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, qui était comme le quartier général de Mme Humbert, était somptueux.

Il avait été acheté — nous ne disons pas payé — 300.000 fr. au comte Branicki. L'ancienne paysanne d'Aussonne se plaisait à y tonner des fêtes somptueuses.

L'année dernière, elle avait organisé une soirée musicale au cours de laquelle plusieurs journaux firent devoirs de faire entendre, et elle tenait beaucoup à la présence de M. Fugère, l'éminent pensionnaire de l'Opéra-Comique. M. Fugère, emêché, déclina l'invitation.

Mme Humbert revint à la charge. Elle vit elle-même Fugère, pria, supplia, implora si bien que l'artiste accepta.

Au jour indiqué, il se rendit avenue de la Grande-Armée où Mme Humbert voulut lui remettre un cachet « qu'il refusa.

Mais le lendemain, Mme Humbert envoyait à M. Fugère une lettre des plus aimables, le priant de remettre à sa fille « ce petit souvenir. C'était un billet de mille francs !...

Autre anecdote :

Depuis longtemps, Mme Humbert était la cliente d'une des grandes maisons de couture de la rue de la Paix.

Il y a quelques jours à peine, il prit à Mme Humbert la fantaisie, au sujet d'une fête qu'elle donnait chez elle, de faire confectionner chez son fournisseur, deux costumes pour les deux filles de M. Du Buit.

Les robes furent livrées et trouvèrent charmantes naturellement, et le compte de Mme Humbert dans cette maison se trouva, naturellement aussi, débité de ces deux costumes.

Mais Mme Humbert tenait sans doute beaucoup à ce que son départ ne causât pas, en outre, à M. Du Buit, l'ennui d'aller payer les robes qu'elle avait fait faire pour ses filles.

Aussi, le jour même de son départ, le mercredi, elle arrivait, à dix heures du matin, rue de la Paix, et demandait à régler tout de suite les deux robes livrées aux filles de M. Du Buit, le montant de cette facture s'élevant à environ 600 francs.

Après avoir réglé, comme elle l'avait promis, elle demandait venir lui essayer la suriendemain, vendredi, qui nouvaut comme :

— Oh ! pas vendredi, répondit-elle, il y aura trop de monde ce jour-là à la maison !

Mme Humbert était fort généreuse... avec l'argent des autres. Et tant qu'il en avait tous jours dans le coffre-fort les 400 millions de l'héritage.

VI

L'EFFONDREMENT

La fin d'un rêve... et d'une escroquerie. — L'ordonnance du Président. — La journée des dupes.

— Oui pas vendredi, il y aura trop de monde ce jour-là à la maison, avait répondu Mme Humbert à l'essayeuse de la rue de la Paix.

Il devait, en effet, y avoir beaucoup de monde, ce jour-là, avenue de la Grande-Armée.

Voici pourquoi :

Après une série de renvois, la cour d'appel de Paris, le 30 avril dernier, avait, à la requête des Humbert, à trancher une question de nullité d'assignation du Crawford, basée sur la « fausseté » d'un domicile.

Mme Humbert en avait assez d'être sans cesse en pourparlers avec des gens qui mettaient une existence de vagabonds.

Le président Forichon, cela tombait justement bien, en avait assez aussi, plus assez, sans doute, que Mme Humbert et, d'accord parfait ! M. Poupard, qui avait succédé à M. Pouillet, comme avocat des Crawford ; Me Bazille-Dumont, leur avoué ; Me Canuel, avoué des Humbert, tout le monde parisiaisait animé du commun désir de voir enfin la silhouette sans cesse fugitive des neveux de leur oncle.

Résultat véritablement bizarre de vingt années de procédure engagée par les Humbert pour faire croire à l'existence des Crawford et qui aboutit à la nécessité pour ces mêmes Humbert de prouver que les Crawford existent !

Donc, le 30 avril, le président Forichon, faisant comparaître Me Bazille-Dumont, lui dit :

— Pouvez-vous m'affirmer que le domicile élu par vos clients existe réellement ?

— Je n'en sais rien, répondu l'avoué.

— Mais dans vos conclusions, a repris le président, vous dites que les Crawford sont domiciliés à Londres et que Mme Humbert sait quelles sont leur domicile. Ceci est grave. Londres n'est pas loin. On peut être facilement renseigné.

— Je ne sais rien personnellement. Je me suis borné à reprendre les conclusions de mon confrère de première instance.

— C'est bien, maître, a conclu M. Forichon : veuillez, à l'issue de l'audience, passer dans mon cabinet avec votre confrère au tribunal. Cette comédie a trop duré.

Le même jour, à quatre heures et demie de l'après-midi, Me Bazille-Dumont et Me Canuel se trouvaient dans le hall de la première chambre, en compagnie de Me Du Buit, avocat de Mme Humbert, et des présidents des chambres des avoués de la cour et du tribunal. Après une demi-heure d'attente, Me Bazille-Dumont et Me Canuel étaient introduits dans la chambre du conseil où, en présence du magistrat de la cour, ils étaient questionnés par M. le premier président Emile Forichon.

Vers cinq heures et demie, Me Bazille-Dumont et Canuel se retiraient.

En même temps que se produisaient ces incidents, un préteur, M. Morel, ému sans doute par l'énergique campagne que menait depuis quelque jours notre confrère *La Liberté*, assignait pour le 6 mai Mme Humbert et Mlle Dauriguac devant la Chambre des référés pour entendre nommer à leur place un séquestre judiciaire.

M. Morel était créancier de ces dames pour une somme de 130.000 fr. Il avait mis en cause, dans son assignation, MM. Henri et Robert Crawford, dont le domicile continuait à rester inconnu.

Les débats du référé eurent lieu dans le cabinet de M. Dite, président du tribunal civil.

Après l'exposé par Me Thévenet, ancien garde des sceaux, de la demande de M. Morel, M. Auboux, avoué des frères Crawford, déclaré s'opposer à la mesure sollicitée. Me Auboux, a donné lecture d'une lettre, signée de M. Muller, secrétaire de MM. Henri et Robert Crawford, lettre par laquelle M. Muller déclare que les frères Crawford s'opposent à la nomination d'un séquestre.

Puis Me Du Buit, assisté de Me Labat, avoué, a pris la parole. Au nom de Mme Humbert et de Mlle Dauriguac, Me Du Buit, après s'être, lui aussi, opposé pour des raisons de droit à la demande de M. Morel, a conclu à ce que le juge procédât, au domicile de Mme Humbert, à l'inventaire, par le président de la chambre des notaires et par Me Lanquetot, notaire, des valeurs de la succession Crawford.

Me Thévenet a accepté, à titre subsidiaire, cette proposition.

M. le président Dite a alors rendu une ordonnance dont voici le texte intégral :

Nous, président, ouï Thévenet, avocat, assisté de Caillet, avoué de Morel ; Du Buit, assisté de Labat, avoué des Dame Humbert et de la demoiselle Dauriguac ; Auboux, avoué de Henri et de Robert Crawford ;

Attendu qu'aucune disposition de la loi n'autorise le ordonnir à dessaisir le détiteur de l'administration de ses biens ; que la mesure sollicitée ne ressort dans aucun des cas prévus par l'article 1961 du Code civil ;

(A suivre)

Offres et demandes d'Emplois

Dans le but d'aider au placement des employés et ouvriers sans emploi, nous avons résolu de créer une publicité exceptionnelle à un prix uniforme et minime.

Toutes les demandes et offres d'emplois seront insérées

pour le prix de 0,60 centimes

dans le *Progrès du Nord* et l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

S'adresser au HALL du *PROGRÈS DU NORD*, 51, rue Nationale, à LILLE, et aux bureaux de l'*AVENIR*, 65, rue des Fabricants, à ROUBAIX ; rue Verte, 53, à TOURCOING.—Et à tous les Correspondants et Dépositaires du Journal.

LITHOGRAPHE
On demande un 1er transporteur pour le noir. A l'Imprimerie Achille Sénécaut, à Roubaix. 8691

Assurance
On demande un Directeur particulier pour Lille et environs. Appointements fixes et très bas.
Adresser offres à F. de Langeron, inspecteur, poste restante, Lille. 6a11j668

Vendeuse
On demande une bonne vendeuse très active, au courant de la mercerie et articles de nouveauté.
Bons appointements selon capacité. — Pressé. — Références exigées.
G. Céré, Bourcoury (Nord). 8687

Gérance
On demande gérant, affaire de tout repos, sans connaissance spéciale, situation d'avenir.
Répondre poste restante Gare, aux initiales A. S 99, jusqu'au 10 inclus. 6.7j.8686

JEUNE MÉNAGE
sans enfant, le mari sachant conduire et soigner les chevaux, ayant travaillé dans brasserie ; la femme sachant bien le service d'intérieur d'une maison, demande place de Concierge. Ensemble ou tout autre emploi. — Présentations modestes.
Ecrire au bureau du journal, aux initiales J. D. *. n.o.

On demande
Caiseurs et Chauffeurs
3 l'année, pour sucreries, munis de bonnes références.
S'ad. à M. J. POPULAIRE, à Arleux-du-Nord. 8Sm.1.6.j.8683

REPRÉSENTANTS
On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. — Appoints 150 fr. par mois ou remises très élevées. — Ecrire à Pichelin, Parfumeur, Avignon à Salon (B.-du-R.).
4-25). 8646

On demande
des Aides Bétry, 4 bouches, un ouvrier polisseur et tapissier. 8682

Avis aux Industriels et Propriétaires
Ouvrier-Electricien
connaissant lumière et téléphonie, sachant faire réparation et pose, cherche place. Ecrire Ouvrier, 100, rue d'Artois, Lille. 6.7.8j.8674

Vins et Spiritueux
Maison du Nord, ancienne, très clientèle, vente immédiate ou prochaine, cause de santé, ne pouvant plus rien faire, ne pouvant plus surveiller ses intérêts. Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. 8684.n.o.

Tissus et Confections en gros
On demande un Voyageur à la commission, ayant clientèle dans Lille et environs.
Réponse écrite au bureau du journal aux initiales B. L. R., en indiquant références et maisons précédentes. 6.7j.8675

Comptable
libre une demie journée toutes les jours, demande à l'employer à comptabilité, recettes ou représentation.
Réponse aux initiales J D. 329, au bureau du journal. 6.7j.8680

On demande
Une BONNE
de 15 à 17 ans, un peu au courant du service, rue du Long-Pot, 113 et 115, Fives-Lille. 8695

On demande
Un Domestique
sachant nettoyer et entretenir une Maison, 60, rue Esquermoise, Lille. Vivier, Bandagiste-Orthopédiste. 8696

Une Personne
d'un âge mûr et de confiance, demande place chez une ou deux personnes. S'adresser rue Solférino, 186, Lille. 8694

On demande de bons ouvriers
Ebénistes
pour travail à façon, 30, rue de Fonteny au fond de la cour, au premier, Lille. 8693

Comptable
27 ans, complètement libéré du service militaire, pouvant fournir, fort cautionnement, demande place dans maison sérieuse.
Réponse aux initiales D. E., au bureau du journal. 5.7j.8691

On demande un
Bon Cocher
sérieux, pour Lambersart. — Prendre adresse à nos Gare, aux Mille Fendues, Lille. 7111

Bon Menuisier-Ébéniste
Travaux à façon, installation de boutiques et appartements, restauration de meubles anciens et modernes, travaux religieux.
M. François, 51, rue de la Barre, Lille. 8670

Ancien Sous-Officier
marié, 33 ans, désire représenter maison sérieuse.
Ecrire au journal aux lettres L. W. 8688

Garçon de cave
15 ans, est demandé à l'Ecole nouvelle d'Instituteurs d'Arras. Références exigées. Se présenter. 7235

UNE FEMME
d'un âge mûr, sachant bien entretenir une maison, demande à servir Monsieur seul.
Certificat de 19 à 20 ans dans la même maison.
Réponse au bureau du journal aux initiales C. D. 8653

On Demande
une servante très propre, capable d'entretenir une maison. — S'adresser rue de l'Epeule, 455, Roubaix.

On demande jeune homme
de 18 à 20 ans, au courant de la langue secondaire de bureau, rue de Roubaix, 15. Belle écriture est exigée. 7666

EXPÉDITIONNAIRE
Me Maxime DULROUX, notaire, 64, boulevard de la Liberté, demande un expéditionnaire.
Adresser les demandes par lettre. 8654

On demande une Gérante
pour magasin de comestibles. Marchandises à reprendre, 600 francs. S'ad. rue de Puébla, 12. 7777

On demande jeune Employé
ayant bel e écriture et l'habitude du calcul, de préférence ayant travaillé dans une banque. S'ad. rue des Tours, 5, à 8h 1/2. 7283

PERSONNE voulant entreprendre **OUVROIR** désireraît s'entendre avec maison qui pourrait fournir ouvrages simples, ouriets à jour et marques.
Ecrire au bureau du journal aux lettres D. O. T. 7591

Courses
Un homme sérieux, actif, demande emploi. 1 fr., 1 fr. 50 par jour.
Réponse au bureau du journal aux lettres N. R.

PATISSIER
On demande un apprenti, rue de Paris, 10. 7288

REPRÉSENTANT
Une bonne et ancienne Maison **Roubaisienne** demande représentant dans la région de Lille. Des références et connaissance de l'article sont exigées.
Répondre au bureau du journal aux initiales E. D. 8517

On demande
pour gérer maison de commerce une personne capable et active. Commerce facile ne nécessitant pas de connaissances spéciales. Garanties demandées.
Répondre au bureau du journal lettres O. R. T. 8415

AVIS
Jeune homme, 30 ans, famille honorable, recherche emploi Tourcoing, voyageur ou gérance succursale quelconque Nord ou Pas-de-Calais. Références avec garantie.
Ecrire au bureau du journal, sous L. X. A. N. 7781. 8.15

Couturière
sachant faire le neuf et raccommodage, demande des journées.
S'adresser rue d'Artois, 82, n. 0m6.

Journées
Une femme demande des journées pour le Mardi et le Jeudi de chaque Semaine.
S'adresser rue Léon Gambetta, 158, à Lille. n.o.

Quincaillerie
Représentant connaissant très bien la quincaillerie, ayant bonnes relations dans les villes industrielles du Nord et du Pas de Calais, demande à voyager pour Maison de Quincaillerie, à d'Articles industriels ou pour fabrication de cette article.
Réponse poste restante, Lille, aux initiales M. B. 85. 8585

Cocher-Cambonneur
Marié, connaissant bien les chevaux, pouvant entretenir les écuries du marchand de liquoreurs, muni de bon certificat, demande place Lille ou environs.
S'adresser à M. Charles Bonnet, route de Béthune, à Houbourdin. 8638

Ebéniste
Jeune homme, connaissant le meuble ordinaire, désire apprendre le meuble de style. Prétentions modestes.
Réponse au bureau du journal aux initiales A. P. 8647

Aide-Jardinier
On demande jeune homme sérieux, muni de bonnes références. — S'ad. à l'exploitation d'Antjour, à Ramegnies Chin, près Tournai (Belgique). 7388

Nourrices
sont demandées de suite pour Paris et les environs. S'ad. chez Mme Lhoste, à Harnes (P.-de-C.). Réponse écrite au bureau du journal, A. V. 8687

Cuisinière
65 ans, ayant bon certificat, désire place dans bonne maison sérieuse.
Réponse écrite au bureau du journal, A. V. 8687

IMMEUBLES A Vendre

A VENDRE
Grande Maison avec beau jardin, située à **Roubaix**, à 10 minutes de la plage et de la ville. — S'adresser au bureau de l'*Avenir*, Roubaix.

Etude de Me Jules DELMOTTE, notaire à Lille, rue du Molinel.

Ville de Lille
Rue Colbert, 171
BELLE MAISON
avec les fonds et terrain en dépendant. D'une superficie de 70 mètres carrés 41 décim. carrés environ.

A Vendre
par adjudication publique
L'an 1902, le **Lundi 9 Juin**, à deux heures précises de l'après-midi, à Lille, rue Puébla, 7, en la salle des adjudications de la Chambre des Notaires de Lille, par le ministère de Me DELMOTTE, notaire à Lille, en présence de Me DESBOIS, notaire à Gravelines.
Revenu : 350 francs.
Mise à prix : 8,000 francs.
4.5j.8633

Etude de Me PASTEAU, notaire à Lille, rue Tenremonde, 6.

A Vendre
Le **Mercredi 18 Juin 1902**, salle des adjud., rue Puébla, 7, par Me PASTEAU, notaire.
LILLE
Rue de la Halloterie, 32
MAISON
à usage d'Estaminet
Revenu par bail 840 francs.
Mise à prix : 2,000 fr.
30m.2.6.9.14j.8.09

AVIS DIVERS

LA VUE POUR TOUS
Ancienne Maison Weil
MAILLARD
pratique, à ouvrier des cures merveilleuses par l'emploi des verres gradués au stéréoscope. Ils conservent la vue à toutes les personnes sujettes aux travail d'attention, telles que : Rentiers, Professionnels, Ecrivains, Ecrivains, Ecrivains